Employés des services techniques des mutuelles et des organismes de prévoyance *(hors agents de la Sécurité sociale)*

Code PCS 545c

- **32%** des employé(e)s et conseiller(e)s entreprises des mutuelles, organismes de prévoyance et de retraite sont âgés de 50 ans et plus, une part relativement proche de la moyenne de la Cohésion sociale (34%).
- Ils travaillent essentiellement au sein de la branche Mutualité (81 %) et des entreprises de 300 salariés et plus (84 %).
- Ces salariés bénéficient de contrats stables : ils exercent **davantage en CDI** (97 %) **et à temps plein** (77 %) par rapport à la moyenne de la Cohésion sociale (respectivement 84 % et 42 %).
- 8 % seulement des fins de contrats de ce métier concernent des salarié(e)s de 50 ans et plus. Le nombre limité de départs en retraite (51 en 2024) indique **une faible exposition aux risques de pertes de compétences et de savoirs**, alors que le métier compte par ailleurs 50 % de salariés de moins de 45 ans.
- Le nombre de salarié(e)s de 50 ans et plus formé(e)s a augmenté considérablement entre 2021 et 2024 (+186 %), ce qui peut refléter **la prise en compte des évolutions réglementaires** en matière de conformité dans l'assurance. La durée moyenne de formation est bien plus courte que la moyenne de la Cohésion sociale (16 heures contre 56 heures).

Chiffres-clés sur les employé(e)s des services techniques des mutuelles et des organismes de prévoyance de 50 ans et plus

32 % dont

des salarié(e)s employé(e)s entreprises des mutuelles ont **50 ans et +, soit 1 214 salarié(e)s.**

34 % de salarié(e)s de 50 ans et plus au sein des branches de la Cohésion sociale

83 % de femmes

76 % de femmes parmi les salarié(e)s de 50 ans et plus au sein des branches de la Cohésion sociale

77 % à temps plein

42 % de temps plein parmi les salariés de 50 ans et plus au sein des branches de la Cohésion sociale

97 % de CDI

84 % de CDI parmi les salarié(e)s de 50 ans et plus au sein des branches de la Cohésion sociale

53 départs en retraite en 2024

© *Uniformation 2026*

Les salarié(e)s de 50 ans et plus au sein de la cohésion sociale

Socio-démographie des employé(e)s des services techniques des mutuelles et des organismes de prévoyance de 50 ans et plus

32 % des salarié(e)s qui exercent le métier d'employé(e)s et téléconseiller(e)s entreprises des mutuelles, organismes de prévoyance et retraite ont 50 ans et plus

Répartition des salarié(e)s par classe d'âge - DSN au 31.12.2024

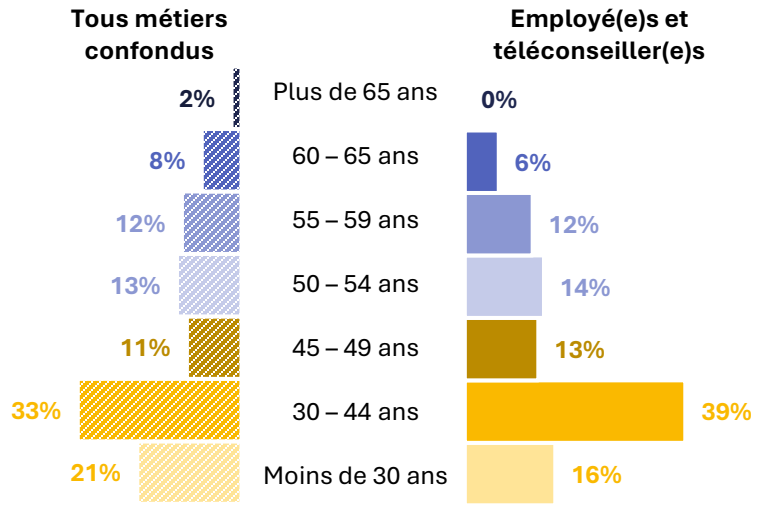

Un âge moyen de départ en retraite plus élevé chez les femmes

Âge moyen de départ à la retraite par sexe – DSN 2024

62 ans et 1 mois

61 ans et 5 mois

Part des 50 ans et plus au sein des régions

Répartition des salarié(e)s de 50 ans et plus par région – DSN au 31.12.2024

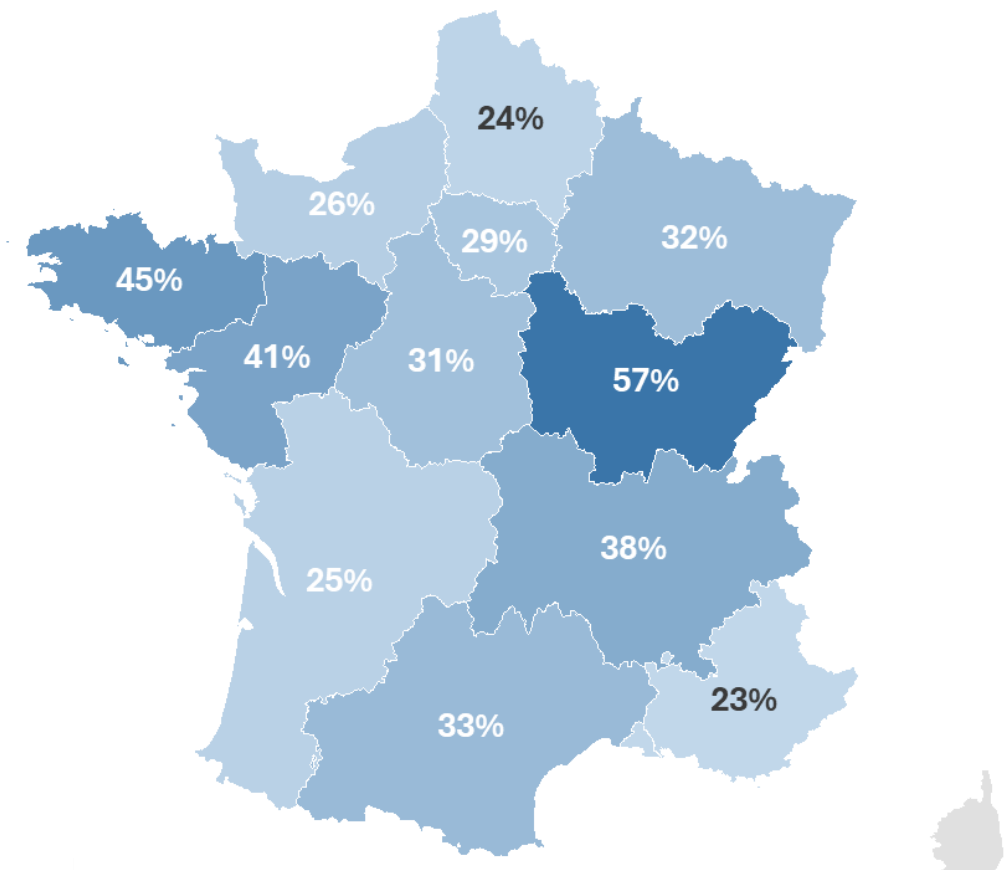

© *Uniformation 2026*

Les salarié(e)s de 50 ans et plus au sein de la cohésion sociale

L'emploi des employé(e)s des services techniques des mutuelles et des organismes de prévoyance de 50 ans et plus

Des effectifs concentrés sur la branche Mutualité

Répartition des salarié(e)s de 50 ans et plus par branche – DSN au 31.12.2024

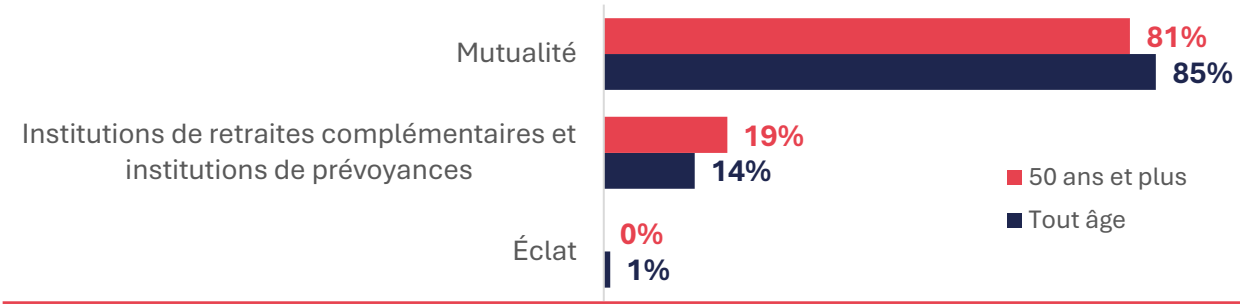

97 % des employé(e)s et téléconseiller(e)s entreprises des mutuelles, organismes de prévoyance et retraite de 50 ans et plus sont en CDI

Répartition des salarié(e)s par type de contrat et classe d'âge - DSN au 31.12.2024

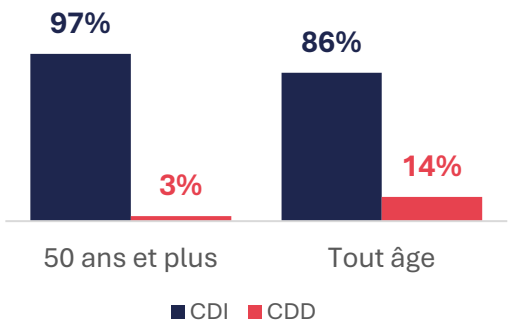

Une part de salarié(e)s à temps partiel qui augmente légèrement avec l'âge

Répartition des salarié(e)s par temps de travail et classe d'âge DSN au 31.12.2024

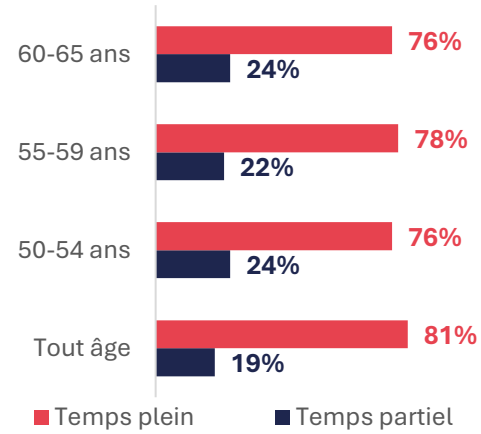

84 % des Employé(e)s et téléconseiller(e)s entreprises des mutuelles, organismes de prévoyance et retraite de 50 ans et plus travaillent dans des entreprises de 300 salarié(e)s et plus

Répartition des salarié(e)s par taille d'entreprises et classe d'âge – DSN au 31.12.2024

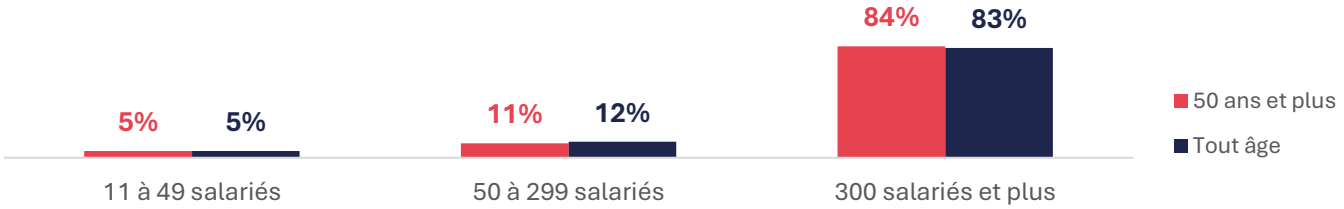

70 % des 50 ans et plus ont plus de 10 ans d'ancienneté au sein de leur entreprise

Répartition des salarié(e)s par ancienneté au sein de leur entreprise et classe d'âge – DSN au 31.12.2024

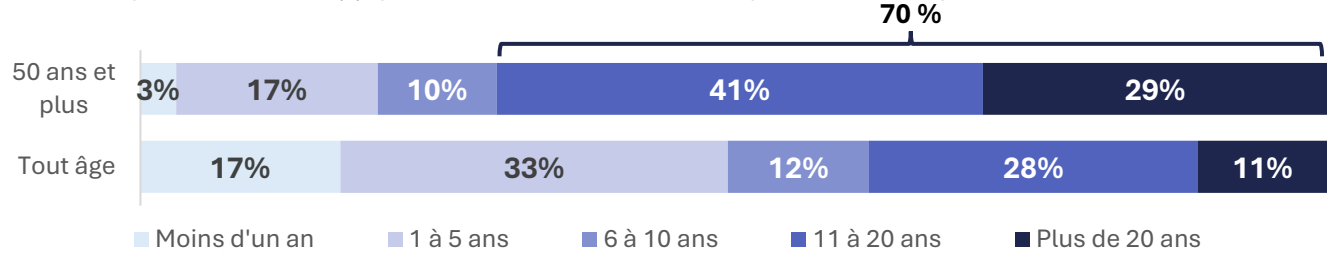

© Uniformation 2026

Les salarié(e)s de 50 ans et plus au sein de la cohésion sociale

Les recrutements des employé(e)s des services techniques des mutuelles et des organismes de prévoyance en 2024

8 %

des embauches sur le poste d'employé(e) et téléconseiller(e) entreprises des mutuelles, organismes de prévoyance et retraite concernent des salarié(e)s de 50 ans et plus

Part des salarié(e)s de 50 ans et plus parmi l'ensemble des embauches réalisées en 2024
DSN 2024

→ **15 %** des embauches au sein des branches de la Cohésion sociale concernent des salarié(e)s de 50 ans et plus

81 % des nouveaux salarié(e)s employé(e)s et téléconseiller(e)s entreprises des mutuelles, organismes de prévoyance et retraite de 50 ans et plus sont embauché(e)s en CDI

Répartition des salarié(e)s nouvellement embauché(e)s en 2024 par type de contrat et classe d'âge - DSN 2024

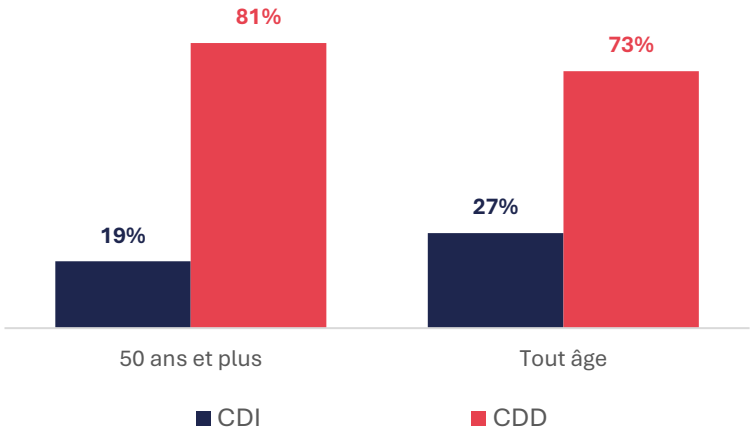

Les fins de contrat des employé(e)s des services techniques des mutuelles et des organismes de prévoyance en 2024

17 %

des salarié(e)s employé(e)s et téléconseiller(e)s entreprises des mutuelles, organismes de prévoyance et retraite en fin de contrat ont 50 ans et plus

Part des salarié(e)s de 50 ans et plus parmi l'ensemble des salarié(e)s ayant connu une fin de contrat en 2024
DSN 2024

→ **18 %** des fins de contrat au sein des branches de la Cohésion sociale concernent des salarié(e)s de 50 ans et plus

40 % des fins de contrats de 50 ans et plus sont pour des départs en retraite

Répartition des salarié(e)s ayant connu une fin de contrat en 2024 par motif de fin de contrat et classe d'âge – DSN 2024

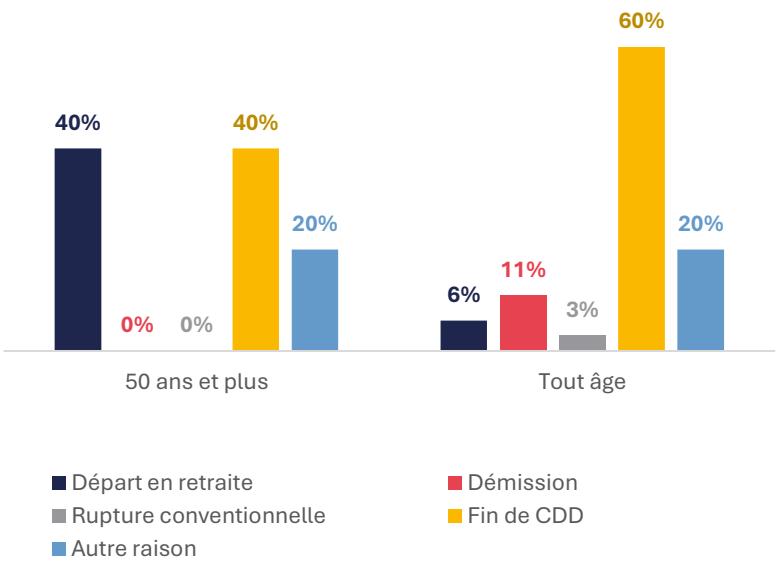

© *Uniformation 2026*

Les salarié(e)s de 50 ans et plus au sein de la cohésion sociale

Pratiques formatives des employé(e)s des services techniques des mutuelles et des organismes de prévoyance de 50 ans et plus

Une hausse de 186 % du nombre de salarié(e)s de 50 ans et plus formés au moins une fois en 2024

Effectif des salarié(e)s de 50 ans et plus ayant suivi au moins une formation par année - Uniformation 2021-2024

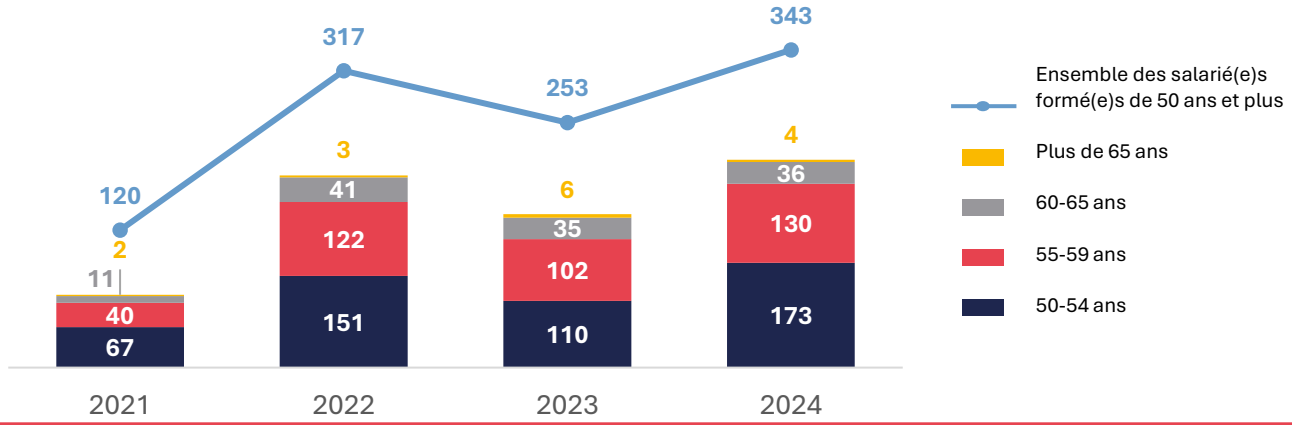

27 % des employé(e)s et téléconseiller(e)s entreprises des mutuelles, organismes de prévoyance et retraite formé(e)s ont 50 ans ou plus en 2024

Répartition des salarié(e)s formé(e)s en 2024 par classe d'âge Uniformation 2021-2024

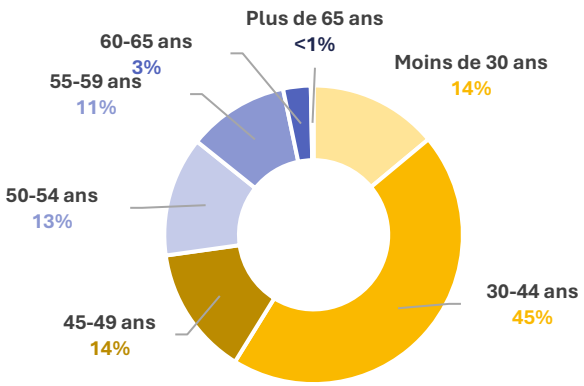

Parmi les formés de 50 ans et plus, 93 % le sont via les fonds conventionnels

Répartition des salarié(e)s formé(e)s par dispositif de formation déployé et classe d'âge - Uniformation 2021-2024

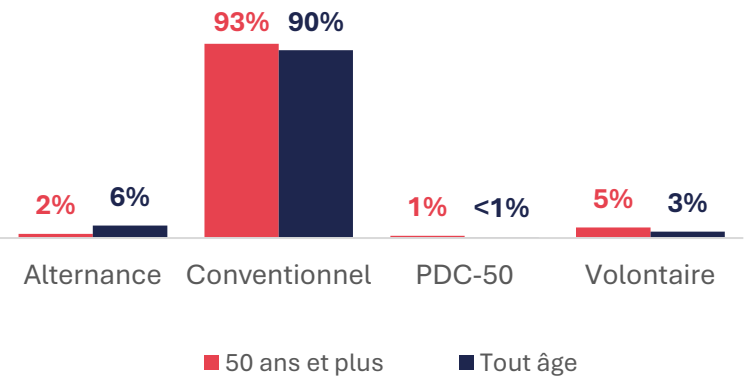

Des formations d'une durée moyenne de 16 heures pour les 50 ans et plus

Temps moyen de formation (en heures) Uniformation 2021-2024

16 h

Contre **56 heures** pour l'ensemble des salarié(e)s de 50 ans et plus au sein d'Uniformation

Les 5 principaux domaines de formations suivis par les 50 ans et plus

Répartition des salarié(e)s de 50 ans et plus par domaine de formation suivie - Uniformation 2021-2024

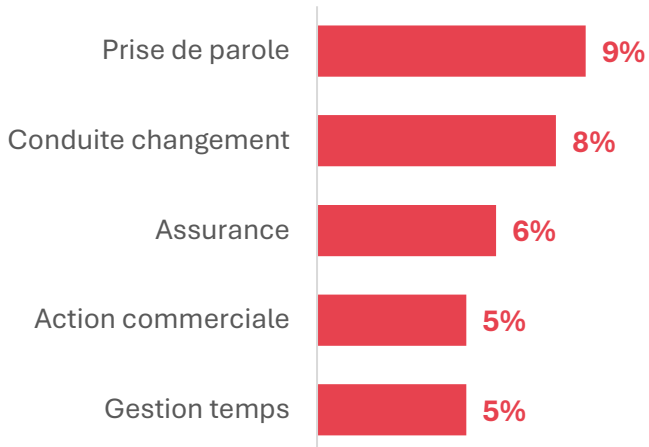

© Uniformation 2026

Méthodologie

Portrait statistique produit par Uniformation en 2026 dans le cadre d'une étude transversale sur « Les trajectoires professionnelles des salariés de 50 ans et plus au sein des branches de la Cohésion sociale », avec le concours des cabinets Actéhis, Opal et Thomas Legrand Consultants.

L'étude d'Uniformation vise à quantifier les réalités de l'emploi des salarié(e)s de 50 ans et plus dans les branches professionnelles de la Cohésion sociale, et de proposer des recommandations opérationnelles pour soutenir l'employabilité des salariés séniors et de les accompagner dans leurs trajectoires professionnelles.

L'étude s'articule autour de trois étapes :

1. Réalisation de portraits statistiques faisant l'état des lieux de l'emploi et de l'accès à la formation des salarié(e)s de 50 ans et plus au niveau national, par branches professionnelles, par régions et par une sélection de métiers transverses.
2. Identification et le recueil des différentes pratiques et mesures mises en œuvre par les branches professionnelles et les entreprises permettant tant le recrutement que l'accompagnement des parcours professionnels des salarié(e)s de 50 ans et plus.
3. Sensibilisation et outillage des entreprises et des salariés afin de renforcer l'accompagnement des salarié(e)s de 50 ans et plus.

Périmètre de l'étude :

Entreprises affiliées à Uniformation au 31/12/2024 et adhérentes à l'une des branches professionnelles suivantes : IDCC 1031, 1261, 1316, 1518, 1794, 2128, 2150, 2190, 2336, 2603, 2847, 2941, 3016, 3105, 3220.

Données mobilisées pour la réalisation des portraits statistiques :

- Déclarations Sociales Nominatives (DSN) au 31/12/2024 extraites par l'AGIRC-ARRCO - Nomenclature PCS 2003.
- Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement) financées ou co-financées par Uniformation du 01/01/2021 au 31/12/2024.

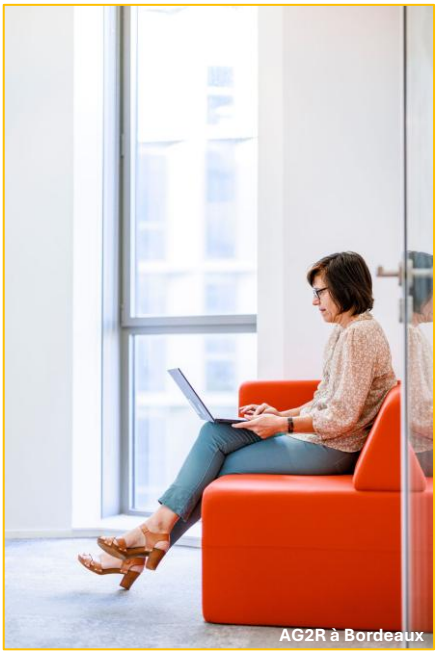
AG2R à Bordeaux

Carton plein à Paris

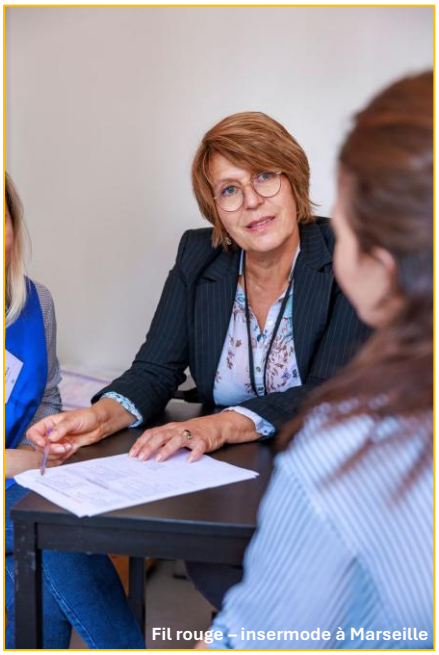
Fil rouge - insermode à Marseille

© Uniformation 2026